

À vélo > en bus > en car,  
 en taxi > à pied > en train,  
**CHOISISSEZ VOTRE  
 TRANSPORT !**

**DOSSIER DE PRESSE**



**INAUGURATION DU PÔLE D'ÉCHANGES INTERMODAL  
 DE LA GARE | 17 JANVIER 2015**



Projet co-financé  
 par l'Union européenne

L'Europe s'engage en Auvergne  
 avec le Fonds européen  
 de développement régional







Depuis le réaménagement global et qualitatif de l'avenue Anatole-France à l'arrière de la gare SNCF, le lancement de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) jusqu'en 2016 sur le quartier de la gare, l'heure est au renouveau et à un changement d'image de ce quartier dont la mutation s'est accélérée avec la finalisation du Pôle d'échanges intermodal (PEI) et à terme la modernisation de la gare SNCF proprement dite.

L'inauguration du PEI Gare, ce 17 janvier 2015, est une étape décisive du projet urbain de modification en profondeur de la première image de Clermont-Ferrand pour tous les voyageurs, propre à enclencher un changement d'image pour tout le quartier.

Cette inauguration est l'aboutissement du protocole signé en 2011 par l'Europe, l'État, la Région Auvergne, le Département du Puy-de-Dôme, Clermont Communauté, la Ville de Clermont-Ferrand, le SMTC-AC et SNCF Réseau et Gares & Connexions.

Aujourd'hui, les partenaires inaugurent la 1<sup>ère</sup> phase des travaux : la station de bus et cars - ou pôle intermodal routier, le parvis, le souterrain et l'accès aux quais. Va s'ensuivre une 2<sup>nde</sup> phase : rénovation du bâtiment voyageur, agrandissement du parking et aménagement de l'avenue de l'Union-Soviétique entre le parvis de la gare et l'avenue Edouard-Michelin.

La gare de Clermont-Ferrand accueille chaque année près de 3,5 millions de voyageurs. À la fois gare de proximité permettant de rejoindre le centre-ville et gare métropolitaine constituant un réseau avec les gares secondaires de l'aire urbaine Clermont-Vichy, elle est aussi une gare nationale qui relie l'Auvergne aux grandes villes de France.

## > LES ENJEUX

- > **Renforcer l'intermodalité et l'accessibilité**, en améliorant les connexions entre les différents modes de transport : train, bus, voiture, taxi, vélo, marche à pied...
- > **Valoriser l'offre de transport** : valoriser les équipements et leur dimension métropolitaine, intégrer les différents déplacements dans un ensemble cohérent et dans une logique de mobilité durable, améliorer la lisibilité de l'offre, sa facilité d'usage.
- > **Améliorer l'accueil et le confort des voyageurs** : lisibilité des espaces, nouveaux services, confort et accessibilité aux personnes en situation de handicap.
- > **Promouvoir le quartier de la gare en tant que pôle urbain** et contribuer à en faire un espace stratégique pour l'attractivité économique et touristique de la métropole clermontoise, en renforçant ses fonctions de centralité.

## > À VÉLO, EN BUS, EN CAR, EN TAXI, À PIED, EN TRAIN : CHOISISSEZ VOTRE TRANSPORT !



### >>> À PIED

#### > Un parvis arboré et piétonnier

Totalement revisité, le parvis de la gare offre désormais un espace piétonnier d'une surface de plus d'un hectare. Plusieurs essences d'arbres ont été plantées : des robiniers (ou faux acacia), des zelkovas pour les plus grands et des cerisiers à fleur pour les plus petits.

Un grand auvent en verre abrite l'entrée de la gare.

Réalisée sur un seul niveau et sans trottoir, cette nouvelle place offre de nombreux aménagements permettant de s'orienter vers les différents modes de transport.

#### > Le déploiement de l'intermodalité

Des écrans sont installés à chaque extrémité de la gare, côté parking et côté parvis, et informent en temps réel des départs/arrivées de trains, départs de bus T2C, de cars TER et Transdôme.

Le passage d'un mode de transport à un autre sera facilité par une signalétique déployée sur tout le périmètre afin de renseigner l'usager sur son cheminement. La signalétique définitive sera installée à la fin de la 2<sup>nd</sup>e phase des travaux (aménagement du bâtiment voyageurs), en 2016.

#### > Le souterrain, trait d'union entre l'avenue de l'Union-Soviétique et la rue Anatole-France

Lieu ferroviaire par nature, le souterrain représente également aujourd'hui un lien urbain supplémentaire entre l'avenue de l'Union-Soviétique et la rue Anatole-France pour les piétons.



### >>> EN TRAIN

#### > Le passage souterrain / l'accès aux quais

Afin d'apporter accessibilité, confort et rapidité aux usagers, le passage souterrain a été repensé avec l'installation de cinq ascenseurs : deux à chaque extrémité et trois desservant les quais centraux. L'accessibilité au souterrain est également renforcée grâce à la mise en place de deux escalators montant et descendant à chaque extrémité. Chaque quai de gare a été mis aux normes avec notamment l'adjonction de bandes podotactiles.

#### > Le bâtiment voyageurs

Le bâtiment voyageurs de la gare va lui aussi faire l'objet de transformations pour répondre aux attentes des usagers. Le hall va être rénové, comprenant un nouvel espace d'attente plus confortable et une bulle accueil plus moderne. L'espace de vente est lui aussi revu. De nouveaux commerces seront aménagés sur l'emplacement des commerces actuels et de l'ancien buffet, notamment un nouveau concept de boutique offrant de nombreux services avec presse, librairie, tabac, vente à emporter, restauration assise et articles de la vie quotidienne. Les toilettes seront complètement rénovées et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les équipements de vidéo-protection seront complétés. Le bâtiment voyageurs et les quais seront également équipés d'une nouvelle signalétique et d'un nouveau système d'information afin d'améliorer la connexion entre les différents modes de transport. Ces transformations en cœur de gare représentent un investissement de près de 5,8 M€ financés pour 1,4 M€ dans le cadre du protocole PEI gare et pour 4,4 M€ en fonds propres SNCF. Les travaux débuteront courant 2015 pour une année environ.



Hall - visuel d'intention - © AREP

# LES TRANSPORTS, 1<sup>ER</sup> POSTE DE DÉPENSES DE LA RÉGION AUVERGNE

## >>> LES TER

En tant qu'autorité organisatrice du Transport Express Régional, la Région Auvergne consacre 105 M€ pour le service TER, faisant des transports le premier poste de dépenses de la collectivité. TER Auvergne SNCF opère chaque jour 280 trains et 120 autocars TER et, avec les collectivités, propose des solutions de transport adaptées aux milliers de voyageurs qu'elle transporte au quotidien (services multimodaux de porte à porte, offres tarifaires, solutions billettiques, services de transport à la demande, etc.).

La Région poursuit ses investissements dans les infrastructures ferroviaires, au côté de l'État et de Réseau Ferré de France : pour le prochain Contrat de Plan 2015 /2020, la Région considère comme prioritaire l'amélioration des accès nord et sud à la gare de Clermont-Ferrand. Depuis 2007, près de 380 M€ ont été engagés pour la mobilité multimodale (voies ferrées et pôles d'échanges multimodaux) sur l'ensemble de l'Auvergne, dont 93,5 M€ financés par la Région.

## >>> AUVERGNE MOBILITÉ

La centrale de mobilité régionale « Auvergne Mobilité » permet de renseigner les usagers à chaque étape de leur déplacement, quel que soit le mode de déplacement utilisé.

Rendez-vous sur la plateforme : <http://www.auvergne-mobilite.fr/> ou téléchargez l'application mobile.



## >>> À VÉLO

### > C.vélo : vélos en libre service et en location longue durée

C.vélo est le service de location en libre service et en location longue durée du SMTAC-AC.

Le parvis accueille une station C.vélo côté est depuis mi-novembre, en plus de la station côté ouest.

L'agence commerciale C.vélo déménage et rejoint également le parvis de la gare. Elle propose notamment des locations de vélos, classiques ou électriques, pour de longues durées (de 1 jour à 1 an).

### > Stationnement vélo

Plusieurs stationnements vélos ont été installés : avenue Albert-et-Elisabeth, sur le parvis derrière l'escalator, à côté de la station C.vélo à l'ouest du parvis, et rue Anatole-France côté parking clients. Derrière la station de bus et de cars, un stationnement couvert pour les 2 roues (motorisés ou non), a été installé.

### > Zone 30km/h : un espace partagé

Toute la zone devant la gare est désormais limitée à 30km/h pour favoriser une cohabitation harmonieuse de tous les usagers de la voirie, notamment les cyclistes et piétons.





## >>> EN BUS OU EN CAR

Les quais de bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les lignes T2C B, 3 et 4 sont accessibles aux personnes astreintes à l'usage d'un fauteuil roulant, l'ensemble des quais étant aux normes d'accessibilité et les véhicules, acquis par le SMTC-AC, équipés de palettes rétractables.

La ligne B à haut niveau de service est équipée d'un dispositif sonore et visuel embarqué pour informer les passagers et particulièrement les personnes malvoyantes et malentendantes.



### > Station de bus et de cars

Situé le long de l'avenue de l'Union-Soviétique, sur la partie ouest du parvis, la station de bus et de cars (ou pôle intermodal routier), composée de 3 voies et abritée par un auvent en verre, accueille les bus SMTC-AC/T2C des lignes 8 et 35-36 ainsi que les cars TER de SNCF et les cars interurbains de Transdôme (CG 63). Un écran permet d'être informé des passages de bus et cars en temps réel.

### > Zone 30 : avenue de l'Union-Soviétique

L'avenue de l'Union-Soviétique a été réaménagée : mise en circulation à double sens de la rue Niel à l'avenue Charras. De l'avenue Charras à la rue de Riom, la circulation est réservée aux taxis, cars TER, cars Transdôme et bus T2C. Sur toute cette zone, la vitesse est limitée à 30km/h, favorisant le partage de l'espace avec les cyclistes et les piétons.

### > Une voie dédiée aux transports en commun

Une voie à double sens est dédiée aux transports en commun pour faciliter la circulation des bus T2C des lignes B (Ligne à Haut Niveau de Service), 3 et 4, soit trois des cinq lignes les plus importantes du réseau T2C.

## SITE PROPRE : KÉZAKO ?

**Un transport en commun en site propre (TCSP)** emprunte une voie ou un espace qui lui est réservé avec pour objectifs :

- d'améliorer nettement la fréquence et la ponctualité des véhicules de transport en commun, même aux heures de pointe ;
- d'offrir une vitesse commerciale plus élevée entre deux arrêts, en réduisant les temps de parcours ;
- d'augmenter la capacité de trafic des personnes, dans la mesure où un véhicule de transport en commun est capable de transporter un bien plus grand nombre de personnes que des voitures qui occuperaient la même surface au sol que lui.

### La ligne B

La volonté du SMTC-AC est de progressivement passer la ligne B - une des lignes structurantes du réseau - en site propre. Après l'avenue Carnot et la rue Blatin dans un sens, le boulevard Desaix dans les deux sens, l'avenue de l'Union-Soviétique à hauteur de la gare est transformée en site propre dans les 2 sens de circulation. Des études vont avoir lieu en 2015 pour analyser les autres possibilités de passage en site propre de la ligne B et leur coût.



## T2C DESSERT LA GARE PRÈS DE 800 FOIS PAR JOUR !

- > **Ligne B** (Royat Pépinière – Stade Marcel Michelin) : 178 passages par jour de 5 h 42 à 23 h 25
- > **Ligne 3** (Stade Gabriel-Montpied – Romagnat Gergovia) : 149 passages par jour de 5 h 41 à 21 h 25
- > **Ligne 4** (Trémonteix – Ceyrat) : 138 passages par jour de 5 h 24 à 21 h 5
- > **Ligne 8** (Matussat Chataigneraie – Vallières) : 96 passages par jour de 5 h 51 à 20 h 43
- > **Ligne 10** (Durtol – Aulnat-St-Exupery) : 100 passages par jour de 5 h 59 à 21 h 07
- > **Lignes 35 36** (Delille Montlosier – Lempdes le Pontel/ Pont-du-Château) : 99 passages par jour de 6 h 40 à 20 h 50.

*Les amplitudes et passages sont indiqués sur la base des horaires hiver 2014-2015, du lundi au vendredi*

### TRANSDÔME : 16 LIGNES DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DESSERTENT LA GARE

Créé en 1983 par le Département du Puy-de-Dôme, le réseau Transdôme comprend les lignes régulières, les transports scolaires et le transport à la demande. Il irrigue tout le département et assure le lien entre le milieu rural et les agglomérations urbaines. L'exploitation des 64 lignes régulières a été confiée à 21 transporteurs avec lesquels le Département a passé des conventions de délégation de service public. Les lignes régulières Transdôme dessert 240 communes et parcourt 2 millions de kilomètres par an, son coût annuel assuré par le Département est de 6,1 M€.

Chaque année, 1 825 000 personnes sont transportées sur le réseau Transdôme.



## >>> EN TAXI OU EN VOITURE

### Aménagement d'une aire de taxis

A mi-chemin entre le parvis et la station de bus et de car, une aire de taxi a été aménagée.

### Déplacement de la dépose-minute

Pour donner toute sa dimension conviviale et métropolitaine au parvis, la dépose-minute a été déplacée de l'autre côté de la gare. Elle est temporairement située rue Sénard dans le prolongement de la rue Guynemer, pendant le temps des travaux du parking (voir ci-dessous)

Elle sera déplacée en 2016 sur le parking de la gare côté Anatole-France (système des 20 premières minutes gratuites).



© AREP

### Extension du parking

Le parking de la gare, géré par EFFIA, filiale de SNCF, va lui aussi évoluer pour augmenter l'offre de stationnement proposée aux voyageurs. Il va se doter d'une structure permettant un stationnement en étage, appelée « decking », portant sa capacité à 420 places (250 aujourd'hui).

Les travaux débuteront au premier trimestre 2015 pour une durée d'un an. Cette opération représente un investissement de 4 M€, intégralement financés par EFFIA.

## L'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE L'UNION-SOVIÉTIQUE CONTINUE

Au cours de l'année 2015, Clermont Communauté devrait réaliser des travaux de voirie, en vue du réaménagement de l'avenue de l'Union-Soviétique entre le parvis de la gare et l'avenue Edouard-Michelin. Ces travaux, financés par Clermont Communauté et auxquels seraient associés la Ville de Clermont-Ferrand, le SMTC-AC et T2C, permettraient d'améliorer la sécurité ainsi que le fonctionnement des arrêts de bus « Deux Patriotes ». Ils n'entraîneront pas de modification de sens de circulation.

## > ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

L'accessibilité des quais et du bâtiment de la gare aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est une priorité. Un ascenseur a été installé à chaque extrémité du souterrain, et pour accéder aux quais. Les travaux de mise en accessibilité des quais ont commencé au printemps 2013. Ils ont été effectués par demi-quai pour ne pas entraver le cheminement des voyageurs. Pour chaque quai, la construction d'un ascenseur et la reconstruction d'un escalier ont été réalisés. Les premières et dernières marches sont de couleurs contrastées et les mains courantes sont équipées de manchons en braille. Des bandes d'éveil de vigilance seront installées sur les quais au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Les quais de bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et dotés de bandes podotactiles. Les véhicules des lignes B, 3 et 4 sont équipés de palettes rétractables, notamment pour l'accès des personnes astreintes à l'usage de fauteuil roulant. La ligne B à haut niveau de service est équipée d'un dispositif sonore et visuel embarqué pour informer les passagers et particulièrement les personnes malvoyantes et malentendantes.



### > 2015-2017 PHASE 2 DES TRAVAUX

La plupart des actions prévues dans le protocole partenarial a été réalisée. Certains changements restent encore à apporter et d'autres améliorations, hors protocole, sont prévues par SNCF et sa filiale EFFIA pour augmenter le niveau de service offert aux voyageurs entre 2015 et 2017 (voir page 7). Clermont communauté, en association avec la Ville de Clermont-Ferrand, le SMTC-AC et T2C, devrait également poursuivre l'aménagement de l'Union-Soviétique (voir page 7). En outre, jusqu'en 2016, une opération programmée d'amélioration de l'habitat est en cours sur le quartier (voir ci-dessous).

## RFF ET L'ACCESSIBILITÉ

RFF participe, aux côtés de l'État et de la Région Auvergne, à la politique de rénovation des gares et à la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Région Auvergne s'est engagée dans l'élaboration des Schémas Directeurs d'Accessibilité en juin 2008, articulé en 2 phases : 15 gares en 2011 / 17 gares en 2015 (et 7 haltes)

À ce jour, en plus du PEI de Clermont-Ferrand, 10 gares ont été réalisées et 5 autres le seront très prochainement, d'ici le printemps 2015, pour un montant d'investissement de 5,25 M€.

Consultez le site : [www.rff.fr](http://www.rff.fr)

## POURSUITE DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DU QUARTIER DE LA GARE

Depuis septembre 2011 et jusqu'en septembre 2016, la Ville de Clermont a ouvert une opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) sur le quartier de la gare avec pour objectifs :

- > la lutte contre l'habitat vétuste et les logements dégradés,
- > la lutte contre la précarité énergétique et la promotion de la performance énergétique,
- > l'aide au maintien à domicile des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées,
- > la création d'une offre locative de qualité par la remise sur le marché de logements vacants et offrant des prestations de bon niveau avec un loyer maîtrisé,
- > la réhabilitation des immeubles dans le respect des règles architecturales et patrimoniales.

Sur le périmètre concerné, les propriétaires résidents ou bailleurs peuvent bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux d'économie d'énergie, de sortie d'insalubrité, d'adaptation aux handicaps, de remise aux normes, de confort. Mais aussi de conseils techniques dispensés gratuitement par un architecte ou encore d'un appui pour toutes les démarches administratives, auprès du bureau d'études Urbanis associé à l'Ophis, et chargé par la Ville de Clermont d'accompagner chaque demandeur.

Les financements proposés par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) sont bonifiés par un financement de la Ville de Clermont. Selon la situation personnelle du demandeur et la nature des travaux, différentes aides peuvent être mobilisées et couvrir jusqu'à 65 % du montant hors taxes des travaux.

L'Opah du quartier de la gare vise à améliorer près de 250 logements et mobilise un financement global de 3 M€, entre l'Anah (1,69 M€) et la Ville de Clermont-Ferrand (1,57 M€).

## ➤ FINANCEMENTS

TOTAL : 17,10 M€ HT

Feder (Europe) : 3,11 M€ HT

Région Auvergne : 3,06 M€ HT

SNCF : 2,05 M€ HT

Clermont Communauté : 1,80 M€ HT

Ville de Clermont-Ferrand : 1,80 M€ HT

SMTC-AC : 1,80 M€ HT

État : 1,20 M€ HT

RFF : 1,21 M€ HT

Département du Puy-de-Dôme : 1,07 M€ HT



## MERCI L'EUROPE !

L'Union européenne intervient par le biais du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) sur le Pôle d'Echanges Intermodal de la gare centrale de Clermont-Ferrand.

Dans le cadre du « Programme Compétitivité Régionale et Emploi Auvergne 2007-2013 », et suite à l'éligibilité du projet, l'Union européenne subventionne le projet au travers de conventions passées entre la Mission Europe de la Région Auvergne et les différents maîtres d'ouvrages intervenant sur le site.



## ➤ LES DIFFÉRENTES ACTIONS DU PROJET

**Action n°1** ➤ Création d'un Pôle Intermodal Routier et de l'agence C.vélo (maîtrise d'ouvrage SMTC-AC).

**Action n°2** ➤ Aménagement du parvis de la gare (maîtrise d'ouvrage Ville de Clermont-Ferrand).

**Action n°3** ➤ Réaménagement de l'avenue de l'Union-Soviétique à hauteur de la gare - liaison piétonne avec le centre-ville, plateau piétonnier, zone 30 (maîtrise d'ouvrage Clermont Communauté).

**Action n°4** ➤ Réalisation de la voie de transport en commun en site propre (maîtrise d'ouvrage SMTC-AC).

**Action n°5** ➤ Réaménagement du parking voyageurs côté sud de la gare avec création d'une dépose-minute (maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions).

**Action n°6** ➤ Réhabilitation du bâtiment voyageurs au nord et des extrémités du passage souterrain (maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions).

**Action n°7** ➤ Rénovation du passage souterrain sur l'ensemble de sa longueur, y compris les extrémités d'accès à chaque quai de gare (maîtrise d'ouvrage RFF).

**Action n°8** ➤ Mise en accessibilité PMR des quais (maîtrise d'ouvrage RFF).

À ce jour l'ensemble de ces actions sont terminées sauf les actions 5 et 6 qui débiteront courant 2015 (voir page 4 et 7).



## > LES PRINCIPALES ENTREPRISES DU CHANTIER

- > **FABRE ET SPELLER** : architectes, maîtrise d'œuvre (actions 1 à 4).
- > **BERIM** : maîtrise d'œuvre associé.
- > **CERYX TRAFIC SYSTEM** : études de trafic et signalisation lumineuse tricolore.
- > **SARL DMO** : ordonnancement, pilotage, coordination de chantier.
- > **ISOBASE** : sécurité, protection de la santé.
- > **EUROVIA** : réalisation des réseaux, pose des bordures, de la signalisation verticale et du mobilier urbain, marquage au sol, revêtements bitumineux.
- > **SOLS LOIRE AUVERGNE** : réalisation de tous les revêtements en béton désactivé.
- > **L'ENTREPRISE ELECTRIQUE** : Contrôle d'accès et vidéoprotection, mise en œuvre de l'éclairage extérieur et de la signalisation tricolore.
- > **TREYVE PAYSAGE** : plantations et aménagement des espaces verts.
- > **SARL SANCHEZ** : construction de l'agence commerciale C.vélo, fondation et habillage des poteaux des auvents, pose de chambres de tirage.
- > **VERITAS, QUALYS TPI, SOCOTEC** : bureaux de contrôle.
- > **ACML-Fayat Groupe** : construction et installation des auvents.
- > **MAIA SONNIER** : quais et souterrain.
- > **THYSSEN** : escalators.
- > **Bureau d'études ARLAUD**
- > **CHARRIN TP** : terrassements.
- > **SOTRAISOL** : fondations spéciales.
- > **LGL** : étanchéités.
- > **ARMAT** : pose des ferrailages.
- > **INEO** : travaux électriques (et son sous-traitant BAJAUD).
- > **AMS** : ascenseurs (et son sous-traitant GRANGE).
- > **MAZET** : carrelages.
- > **PEINTACONCEPT** : peintures.
- > **COLAS** : enrobés.
- > **2M** : serrurerie.
- > **CLIMELEC** : déshumidificateurs des locaux techniques.
- > **MRA** : bandes d'éveil et vigilance (et AMS Morette).
- > **SNC-LAVALIN** : assistance à la conduite d'opérations

## ➤ LES TRAVAUX MOIS PAR MOIS

Les travaux ont duré de mars 2013 à janvier 2015. Retour en images.



### NOVEMBRE 2013

Les fondations de l'avent et du bâtiment du pôle intermodal routier sont en cours de construction et le terrassement du parvis de la gare commencé.



### JANVIER 2014

La charpente métallique du bâtiment est posée.



### FÉVRIER 2014

Les quais de la station de bus sont prêts à être bétonnés. Une partie du site propre bus est terminée, sur laquelle la circulation a été déplacée temporairement. La verrière de la station de bus est posée.



## > LES DIFFÉRENTES ACTIONS DU PROJET

### MARS 2014

La construction du bâtiment « en dur », future agence C.vélo, se poursuit.



### MAI 2014

Des arbres ont été plantés, les quais de bus sont terminés, les travaux des escaliers du souterrain battent leur plein.



### JUIN 2014

Les îlots sont en cours de construction.





## **JUILLET 2014**

Les voies de la station de bus ont été bétonnées, les travaux de voirie de l'avenue de l'Union-Soviétique sont en cours. L'escalator du parvis a été posé.

©Étienne DUPONT



## **SEPTEMBRE 2014**

La chaussée de l'avenue de l'Union-Soviétique au niveau de la gare est terminée. Le site propre bus est en cours de prolongation et l'ascenseur du parvis en cours de pose.

©Étienne DUPONT



## **OCTOBRE 2014**

La verrière a été posée sur l'auvent du parvis de la gare, le bétonnage du site propre bus est en cours.

©Étienne DUPONT

## > LES DIFFÉRENTES ACTIONS DU PROJET

### **JANVIER 2015**

Un coup d'eau ...  
et un coup d'éponge avant  
l'inauguration !







## CONTACT PRESSE

SMTC-AC

Elodie RAIMBAULT

04 73 44 68 91

06 12 72 03 89

[elodie.raimbault@smtc-clermontferrand.com](mailto:elodie.raimbault@smtc-clermontferrand.com)

Ville de Clermont-Ferrand

Perrine DIJOUX

04 73 42 69 48

06 82 79 10 23

[pdijoux@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:pdijoux@ville-clermont-ferrand.fr)



Projet co-financé  
par l'Union européenne

L'Europe s'engage en Auvergne  
avec le Fonds européen  
de développement régional

